

Panorama

Bulletin 2023-2

Éditorial
Perspectives
Dossier
Autour du monde
Ressources



Améliorer la santé et le bien-être des animaux aquatiques dans le monde entier



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

bulletin.woah.org

Les systèmes de production d'animaux aquatiques sont épidémiologiquement liés, de par les déplacements de personnes, le commerce d'animaux aquatiques et des produits issus de ces animaux, et l'environnement aquatique. Ces liens occasionnent des risques partagés et le besoin de les gérer collectivement. Si la production d'animaux aquatiques doit continuer de croître de manière durable, la gestion de la santé des animaux aquatiques au niveau national, régional et international devra évoluer au rythme de cette croissance et des changements dans la production aquacole.

L'une des activités rattachées à l'Objectif 2 (Renforcement des capacités) de la Stratégie de l'OMSA pour la santé des animaux aquatiques est de soutenir l'aquaculture à petite échelle. Cela implique la mise à disposition d'outils efficaces pour les communautés dépendantes de ce type d'aquaculture, de manière à réduire leur vulnérabilité face à l'impact d'une maladie affectant les animaux aquatiques.

L'aquaculture à petite échelle apporte une contribution vitale aux économies, cultures et emplois locaux, ainsi qu'à l'alimentation humaine dans de nombreux pays d'Asie et du Pacifique. Cependant, la gestion de la santé des animaux aquatiques peut parfois se révéler difficile dans ce type d'environnements en raison du manque d'infrastructures et de compétences au sein de petites exploitations n'ayant pas la capacité de mettre en place des mesures de biosécurité²; ces dernières sont parfois considérées comme les «²maillons faibles²» du déploiement global de la biosécurité aquacole au niveau des élevages. En conséquence, les conjonctures visant à réduire la transmission de maladies et à répondre à leur émergence peuvent être limitées.

Considérant la multiplication des cas de propagation transfrontalière de maladies émergentes graves chez les animaux aquatiques, la biosécurité aquacole n'a jamais été aussi importante. Bien que de nombreux pays ne disposent pas encore de réglementations concernant la biosécurité aquacole, certains ont tout de même progressé en élaborant des lignes directrices à ce sujet. Ces pays rencontrent néanmoins des difficultés quant à leur mise en œuvre, en particulier au niveau des élevages à petite échelle, prédominants dans la région.

Afin de mieux comprendre les pratiques de biosécurité dans la région Asie-Pacifique, le Réseau des centres aquacoles, en collaboration avec la FAO, l'OMSA et les experts aquacoles de ces pays, ont commencé à collecter et collationner toutes les informations disponibles sur la biosécurité aquatique dans les élevages à petite échelle situés dans les pays sélectionnés de la région Asie-Pacifique, y compris les réglementations et les lignes directrices existantes et tout autre ressource pertinente.

Les informations ont été évaluées une à une et d'importantes mesures de biosécurité ont ainsi été extraites, et regroupées en plusieurs catégories. Des mesures adaptées aux élevages ont été élaborées afin d'être adoptées par les exploitations aquacoles, parmi lesquelles les élevages à petite échelle, selon leur capacité à les mettre en œuvre. Ces mesures peuvent également servir de directives à l'élaboration de normes de biosécurité pour les élevages, par la plupart des pays de la région.

Le projet a révélé que, de manière générale, la plupart des pays ne disposent pas d'une seule réglementation pour traiter de la biosécurité dans l'aquaculture au sens large. Des mesures de biosécurité spécifiques sont inscrites dans plusieurs réglementations nationales liées à la prévention et au contrôle des maladies, aux bonnes pratiques de gestion, aux stratégies relatives à la santé animale et à l'environnement, au transport transfrontalier d'animaux vivants et aux mesures d'urgence. Des produits spécifiques et des réglementations appliquées aux élevages font également foi dans de nombreux pays.

Le rapport final de ce projet est disponible [ici](#).

<https://doi.org/10.20506/bull.2023.2.3421>

AUTOUR DU MONDE

▶ INITIATIVES DU RÉSEAU

La biosécurité adaptée à l'aquaculture à petite échelle

RÉSUMÉ

Un projet pour recueillir et évaluer les lignes directrices existantes relatives à la biosécurité aquacole dans les élevages à petite échelle d'Asie et du Pacifique

AUTEURS

[M. Allan](#)⁽¹⁾ *

E. Leano⁽²⁾

T. Patanasatienkul⁽³⁾

(1) Département des Activités régionales, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#)

(2) [Réseau des centres aquacoles d'Asie Pacifique](#)

(3) Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#)

Auteur Correspondant : M.Allan



L'OMSA (fondée en tant qu'OIE) est une organisation mondiale qui agit pour garantir la santé des animaux dans le monde entier. Nous nous concentrons sur les complexités de la santé animale depuis 1924. Nous diffusons des informations sur les maladies animales et nous adoptons des stratégies scientifiques pour limiter leurs répercussions potentiellement négatives sur la société.

12, rue de Prony, 75017 Paris, France
T. +33 (0)1 44 15 19 49
F. +33 (0)1 42 67 09 87
woah@woah.org
www.woah.org

Facebook: World Organisation for Animal Health
Twitter: @WOAHAnimalHealth
Instagram: @worldanimalhealth
LinkedIn: World Organisation for Animal Health
YouTube: WOAHvideo
Flickr: World Organisation for Animal Health
Digital version: bulletin.woah.org

© World Organisation for Animal Health (WOAH) [01/2023]



**Organisation mondiale
de la santé animale**
Fondée en tant qu'OIE